

Info.pl@ine

ZOOM sur

CE REALES D'HIVER

N° 501 – 19 février 2014 – 5 pages

Désherbage en sortie hiver

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade reprise de végétation à C2, voire D1)

✓ Charançon de la tige : surveillez vos parcelles

Le vol n'a pas encore débuté et les parcelles de colza ne sont pas encore au stade sensible (allongement de la tige). Cependant, des températures supérieures à 9° C sans précipitations pendant 3 jours sont favorables au vol du charançon de la tige, ce qui a été le cas en début de semaine.

- Les cuvettes jaunes doivent maintenant être en place pour observer l'arrivée des premiers charançons.
- Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec celui de la tige du chou !



(Source : Cetiom)

Charançon de la tige du colza

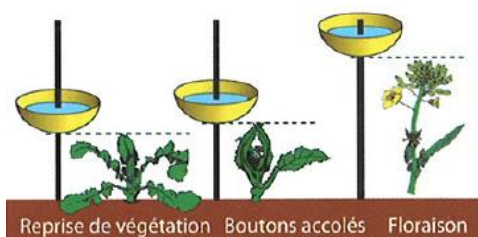
Insecte **potentiellement nuisible** reconnaissable à ses **pattes noires**, sa couleur uniformément grise et sa plus grande taille.

Charançon de la tige du chou

Insecte **non nuisible** reconnaissable à ses **pattes rouges**, à sa couleur gris clair avec tache blanche sur le dos (lorsque l'insecte est sec) et sa **plus petite taille**.

➤ Rappel du positionnement de la cuvette dans la parcelle :

- Placer le piège dans la parcelle à 10 m de la bordure la plus proche d'un ancien champ de colza.
- Positionner la base de la cuvette à hauteur de végétation (voir schéma).
- Remplir la cuvette jaune d'un litre d'eau mélangé à un peu de produit vaisselle.
- Visiter le piège au moins une fois par semaine pour déterminer l'arrivée des insectes.



Source : Cetiom

BLE TENDRE (stade tallage)

✓ Rouille jaune

Avec l'hiver doux et humide, les premiers foyers de rouille jaune ont commencé à être observés dans le département. Des parcelles touchées ont été signalées du côté de Nangis, Etrépilly et Mormant (source BSV). Les attaques sont principalement situées dans les parcelles semées avant le 10 octobre avec des variétés sensibles.

- **Surveiller les variétés sensibles à la rouille jaune** : Laurier, Trapez, Altigo, Alixan, Ronsard, Expert, Chevron, Hyfi, Boregar, Hyxtra.
- **Intervenir dès la présence de foyers actifs dans la parcelle** : privilégier les produits à base d'époxiconazole (OPUS, OPUS NEW).

PRIORITE AU DESHERBAGE

Les températures douces de l'hiver ont été favorables au développement des graminées (vulpins, ray-grass) et dicotes (véronique, gaillet). Il est donc nécessaire de prioriser les interventions herbicides de sortie hiver pour agir sur des plantes jeunes.

De plus, il vaut mieux désherber avant le premier apport d'azote pour éviter que les ray-grass, vulpins et autres ne profitent de l'azote apporté pour se développer et concurrencer le blé. En effet, plus ces dernières seront développées, plus il sera délicat de s'en débarrasser. Le stade des graminées est le premier critère qui va déterminer le moment idéal pour intervenir.

Dans les parcelles où il est possible de passer, profitez-en pour saisir les rares créneaux météorologiques (absence de pluies, de vent et de gelées matinales).

➤ Le point sur les conditions d'utilisation des herbicides en sortie hiver

Produits	Conditions d'utilisation
Herbicides racinaires : (isoproturon...) jusqu'à épi 1cm	<ul style="list-style-type: none"> - Eviter les sols argileux (> 20 % d'argile) et adapter les doses en fonction de cette teneur en argile. - Eviter les sols drainés, même avec une bonne réserve utile (à ce jour les RU sont reconstituées), pour éviter leur transfert dans les eaux de drainage. - Sol humide pour favoriser l'absorption du produit. - Peu exigeant en température, mais agressif à partir de 15° C d'amplitude thermique surtout avec des températures négatives.
Herbicides foliaires et racinaires : ATLANTIS WG, ARCHIPEL, MISCANTI, ABAK, OCTOGON/DROID... jusqu'à 2 nœuds ATTRIBUT jusqu'à fin tallage	<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'idéal, à partir de 5° C avec 60 à 70 % d'hygrométrie. Néanmoins, on peut agir avec des températures plus basses : Produits à base de mésosulfuron et/ou iodoflurofuron (ex. : ATLANTIS WG, ARCHIPEL, ALISTER) : application possible à partir de 0° C. Produits à base de pyroxsulame (ex : ABAK, OCTOGON) : application possible à partir de à 3-4° C. - Sol frais. - Adventices en pleine croissance. - Les adventices doivent toutes être levées mais l'efficacité décroît après la mi-tallage. - Les fortes amplitudes de températures après le traitement peuvent entraîner des baisses d'efficacité et de sélectivité. - Eviter les fortes gelées (< - 2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement. - MONITOR, MISCANTI/ATTRIBUT, ABAK/OCTOGON/DROID, IRAZU autorisés en double application à ½ dose contre les bromes.
Herbicides foliaires : les fop AGDIS, PUMA LS BAGHERA jusqu'à 2 nœuds les DEN AXIAL PRATIC, AXEO jusqu'à 1-2 nœuds	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions poussantes avec des températures > à 8-10° C et une hygrométrie de 70 %. Application possible à partir de à 3-4° C. Un temps ensoleillé le jour de l'application augmente l'efficacité. - Réduction des efficacités si du gel intervient dans les 5 jours suivant l'application. - Réduction de doses sur les jeunes adventices. - Végétation redémarrée.

Pour les antigraminées foliaires (ALS, fop, den) le désherbage peut être fait 4- 5 jours après l'application d'azote liquide ou 1 jour avant.

➤ **Situation de rattrapage après des applications de post-levée précoce d'automne ou de prélevée**

Intervenir avec des produits foliaires ou avec des sulfonylurées (*en particulier si graminées résistantes aux FOP*).

Flore dominante	Exemples de produits utilisables	Coût indicatif €/ha	IFT
Vulpin	AGDIS 100 0,2 à 0,3 l/ha + huile	16 à 23	0,33 à 0,5
	ou		
	PUMA LS 0,4 à 0,6 l/ha + huile	15 à 20	0,33 à 0,5
	ou		
Ray-grass et vulpin	ARCHIPEL 0,15 à 0,2 kg/ha + huile	33 à 44	0,6 à 0,8
	ou		
	ATLANTIS WG 0,2 à 0,3 kg/ha + huile	24 à 36	0,4 à 0,6
	ou		
	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile	55	1
	ou		
Ray-grass et vulpin	ATLANTIS WG 0,5 kg/ha + huile	60	1
	ou		
	HUSSAR OF 1 l/ha + huile	55	0,8
	ou		
	ABAK 0,25 kg/ha + huile	48	1
	ou		
	AXIAL PRATIC 0,9 l/ha + huile	30	0,75
ou			
	OCTOGON 0,275 l/ha + huile	55	1

➤ **Si rien n'a été fait à l'automne**

En plus des solutions citées ci-dessus, l'association Isoproturon + AGDIS 100 peut être intéressante dans les situations à vulpins avant le stade épi 1 cm :

Type de sol	Exemples d'associations Isoproturon/CELIO / AGDIS 100	Coût indicatif €/ha	IFT
Argilo-calcaire	Isoproturon 500 g/ha (ex : MATIN EL, ISOSUN...) + AGDIS 100 0,1 à 0,2 l/ha + huile	15 à 20	0,56 à 1,16
Limon battant	Isoproturon 750 g/ha (ex : MATIN EL, ISOSUN...) + AGDIS 100 0,1 à 0,2 l/ha + huile		
Limon argileux	Isoproturon 1000 g/ha (ex : MATIN EL, ISOSUN...) + AGDIS 100 0,1 à 0,2 l/ha + huile		

Si nécessaire, compléter avec un antidicotylédone (ex FIRST, ALLIE...).

➤ **En présence de brome**

ATTRIBUT (2 x 0,3 kg/ha), MISCANTI, ABAK, OCTOGON (2 x 0,125 kg/ha + adjuvant), IRAZU (2 x 0,15 kg) sont les seuls produits autorisés en double application à moins de 3 semaines d'intervalle sur brome. MISCANTI paraît plus efficace qu'une simple application d'ATTRIBUT ou de MONITOR, ce qui n'est pas le cas d'ABAK.

Sur brome stérile (le plus fréquent) et vulpin : ATTRIBUT 50 à 60 g/ha + ATLANTIS WG 0,15 à 0,2 kg/ha, sauf sur les blés qui seront suivis par un colza ou une culture intermédiaire de type navette ou moutarde. En sortie d'hiver, c'est ce programme qui peut donner les meilleurs résultats, mais il est coûteux (50 à 55 €/ha).

Sur brome mou : ATLANTIS WG en présence de vulpin, ARCHIPEL en présence de ray-grass.

➤ **Lutte contre les dicotylédones**

Les sulfonylurées antigaminées ont un spectre d'efficacité qui s'étend aux dicotes, détaillé ci-dessous (pour des dicotes entre 2 et 4 feuilles) :

	Dose	Véronique	Stellaire	Pensée	Coquelicot	Matriceira	Alchémille	Myosotis	Capselle	Géranium	Gaillet	Crucifère	Coût €/ha	IFT
Antigraminées à action antidiocotylédones														
ATLANTIS WG/ ABSOLU + huile végétale	0,2 à 0,5		0,25 +1			0,25 +1			0,2 5+ 1			0,25 +1	24 à 60	0,4 à 1
ARCHIPEL + huile végétale	0,1 à 0,25		0,2+ 1		0,2+1	0,2+ 1			0,2 +1			0,2+ 1	22 à 55	0,4 à 1
HUSSAR OF + huile végétale	0,6 à 1												33 à 55	0,5 à 0,8
MISCANTI + SILWET	0,25 ou 2 x 0,125												35	1
ABAK + huile	0,25 ou 2 x 0,125												48	1
OCTOGON/ DROID + huile	0,25 à 0,275 ou 2 x 0,137												50 à 55	0,9 à 1

➤ **Quel complément en antidiocot ? (sauf si OCTOGON/DROID)**

Si véronique, pensée, crucifère, coquelicot :

BRENNUS PLUS	0,6 à 1,2 l	0,75	0,75	0,75				0,75	0,7 5				9 à 18	0,3 à 0,6
---------------------	-------------	------	------	------	--	--	--	------	-------	--	--	--	--------	-----------

Si gaillet :

PRIMUS	0,05 à 0,1 l		0,05		0,1	0,05			0,0 7		0,1	0,07	12 à 23	0,33 à 0,66
---------------	--------------	--	------	--	-----	------	--	--	-------	--	-----	------	---------	-------------

Si géranium :

ALLIE STAR SX	25 à 35 g												13 à 17	0,5 à 0,7
----------------------	-----------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------	-----------

Légende : Efficacité satisfaisante Efficacité moyenne Efficacité insuffisante

➤ **Quel adjuvant avec les antigraminées foliaires ?**

Les inhibiteurs d'ALS perdent en efficacité depuis quelques années avec de plus en plus de cas de résistances. En plus des conditions d'utilisation qu'il faut privilégier avec les antigraminées foliaires, les adjuvants permettent de régulariser et gagner des points d'efficacité en associant :

Huile végétale 1 l + sulfate d'ammonium 1 à 2 % (ex : ACTIMUM).

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Spécialités commerciales	Matières actives et concentrations
ABAK	Cloquintocet 75 g/kg + pyrosulame 75 g/kg
AGDIS 100	Cloquintocet 25 g/l + clodinafop 100 g/l
ALLIE STAR SX	Metsulfuron 11,1 % + 22,2 % tribénuron
ARCHIPEL	Mésulfuron 30 g/kg + iodosulfuron 30 g/kg
ATLANTIS WG	Mesosulfuron 3 % + iodosulfuron 0,6 %
ATTRIBUT	Propoxycarbazone 70 %
AXIAL PRATIC	Cloquintocet 12,5 g/l + pinoxaden 50 g/l
BAGHERA	Fénoxaprop 20 g/l + diclofop 250 g/l
BRENNUS PLUS	Bromoxynil 120,6 g/l + diflufenican 26,8 g/l + ioxynil 67,3 g/l
HUSSAR OF	Iodosulfuron 8 g/l + fenoxaprop 64 g/l
IRAZU	Propoxycarbazone 14 % + iodosulfuron-méthyl 0,83 % + amidosulfuron 6,3 % + méfenpyr-diéthyl 6,7 %
MATIN EL / ISOSUN	Isoproturon 500 g/l
MISCANTI	Propoxycarbazone 168 g/l + mefenpyr 80 g/l + iodosulfuron 10 g/l
OCTOGON	Cloquintocet 68,3g/l + florasulam 22,8 g/l + pyroxulam 68,3 g/l
PRIMUS	Florasulam 50 g/l
PUMA LS	Fenoxaprop 69 g/l + mefenpyr 18,7 g/l

Ces conseils sont basés sur les observations effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 2 du 18 février 2014. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine n° 489 à 496, sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>, ainsi que sur notre site internet (www.ile-de-france.chambagri.fr). Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés. La gestion des produits phytosanitaires doit se réaliser dans le cadre des bonnes pratiques agricoles (voir Info.pl@ine n° 479).



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement
 Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
 E-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
 avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
 La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,
 dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

